

C'est la VINGT-DEUXIEME année que, dans les locaux de la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite à Bruxelles, mis gracieusement à la disposition des organisateurs par le Conseil d'Administration de l'Institution, la

FEDERATION ROYALE DES CERCLES PHILATELIQUES DE BELGIQUE

organise les 19 et 20 mai

les **JOURNEES DU TIMBRE 1984.**
~~#####~~

Ces "Journées", agrémentées d'une exposition philatélique de propagande, dont la mise sur pied a été confiée au **CERCLE PHILATELIQUE DE LA CAISSE D'EPARGNE** (Section du Cercle d'Art et d'Etudes de la C.G.E.R.), seront dignes des précédentes.

Cette exposition ne poursuit d'autre but que d'intéresser le grand public aux multiples branches de la Philatélie. L'ensemble des documents figurant dans les cadres n'est qu'un extrait de collections plus ou moins importantes. La sélection a été réalisée dans le but d'illustrer d'une façon concrète une PARTIE des possibilités de la PHILATELIE, lien pacifique réel entre tous les habitants des pays du monde.

Nous te souhaitons, ami visiteur, d'y passer quelques moments agréables et te remercions de la visite que tu auras bien voulu y faire.

Deux oblitérations de circonstance et un bureau postal temporaire y fonctionneront les samedi 19 et dimanche 20 mai, de 9 à 17 heures. Le timbre spécial, émis à cette occasion, y sera cédé par priorité, ainsi que dans les neuf localités désignées à cet effet dans les différentes provinces.

Les organisateurs,

~~#####~~
 Ce modeste catalogue, rédigé par le **CERCLE PHILATELIQUE DE LA CAISSE D'EPARGNE** à l'occasion des Journées du Timbre 1984, a été réalisé grâce au concours du Service Culturel de la C.G.E.R.
~~#####~~

LES CACHETS A ETOILES DE BELGIQUE.

par André COUCK

Président du Cercle Philatélique C.G.E.R.

L'utilisation des cachets à étoiles a débuté en 1880 dans les dépôts-relais et les dépôts, plus tard dans les agences postales et les haltes de facteurs. Les étoiles avaient comme but de reconnaître les bureaux qui les utilisaient.

Les premiers cachets à étoiles avaient un diamètre de 28/29 mm et 2 étoiles creuses de chaque côté du millésime. Au centre, figuraient sur trois lignes le jour, le mois et l'heure; le millésime au bas du cachet est soit complet, soit en deux chiffres. A l'époque, tous les cachets étaient unilingues français et le mois y était mentionné en français: janv., fevr., mars,....



fig. 1

Le mois qui était, à l'origine, sur la deuxième ligne, fut changé en chiffres romains sur la troisième ligne suite à l'application de la loi linguistique de 1910. Cette règle ne fut pas toujours appliquée à la lettre, c'est ainsi que nous trouvons les catégories suivantes :

1. Millésime complet
 - A. mois en lettres
 - 1) sur la 2e ligne (fig. 1)
 - 2) sur la 3e ligne (fig. 2)
 - B. mois en chiffres romains
 - 1) sur la 3e ligne (fig. 3)
 - 2) sur la 2e ligne (fig. 4)

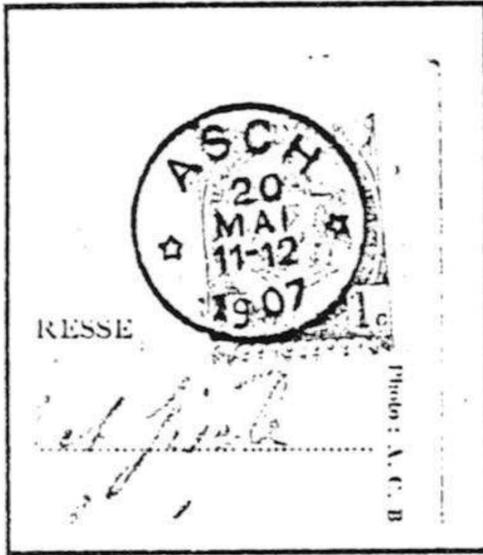


fig. 1



fig. 1

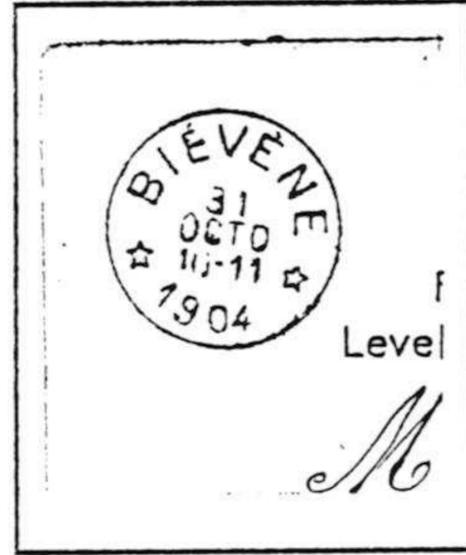


fig. 1

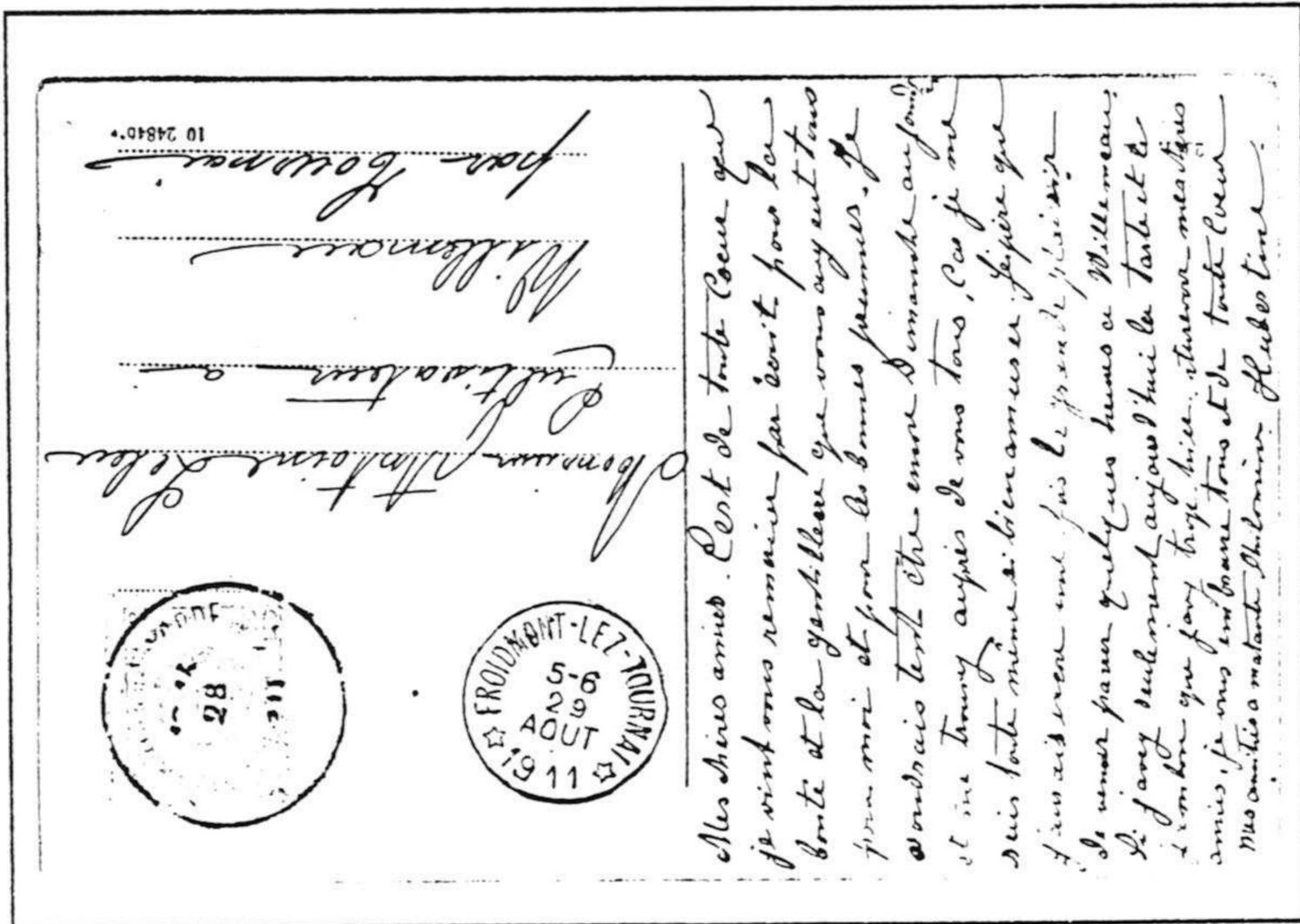


fig. 2

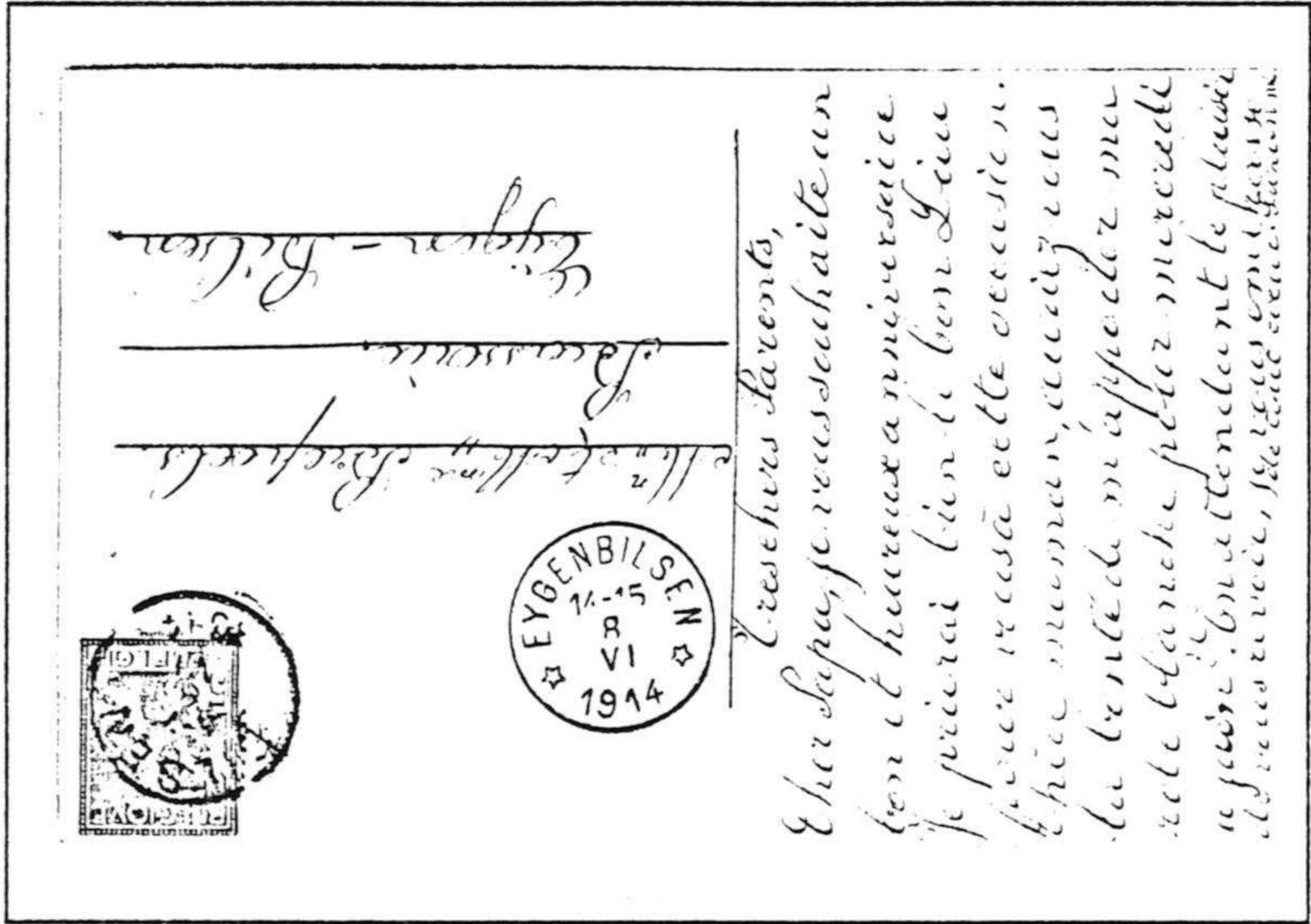


fig. 3



fig. 3

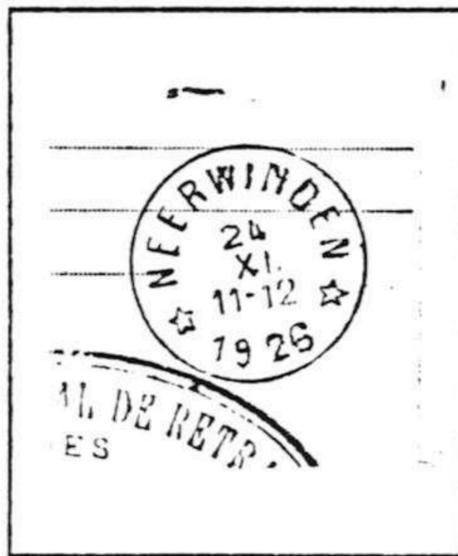


fig. 4

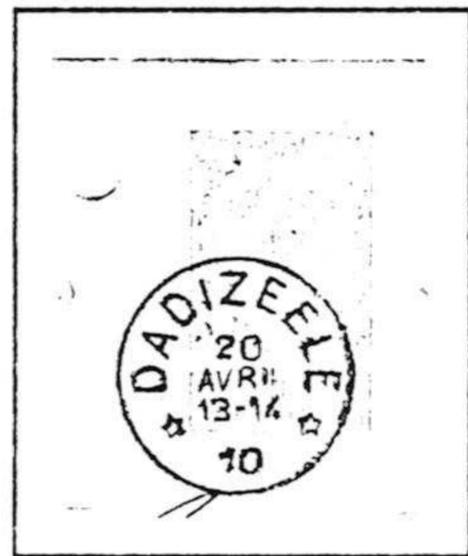


fig. 5

2. Année en 2 chiffres

A. mois en lettres

- 1) sur la 2e ligne (fig. 5)
- 2) sur la 3e ligne (fig. 6)

B. mois en chiffres

- 1) sur la 3e ligne (fig. 7)
- 2) sur la 2e ligne (fig. 8)

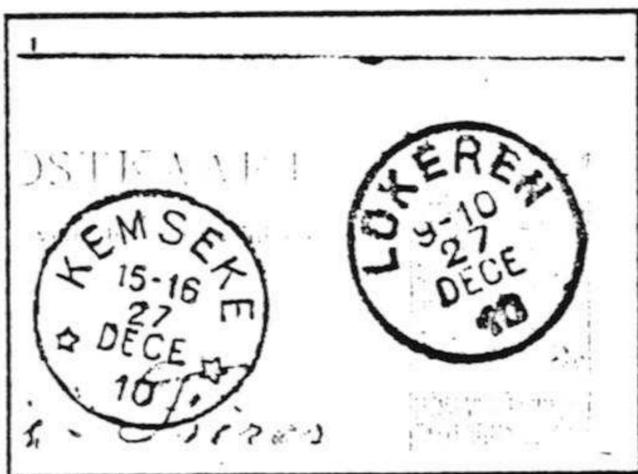


fig. 6

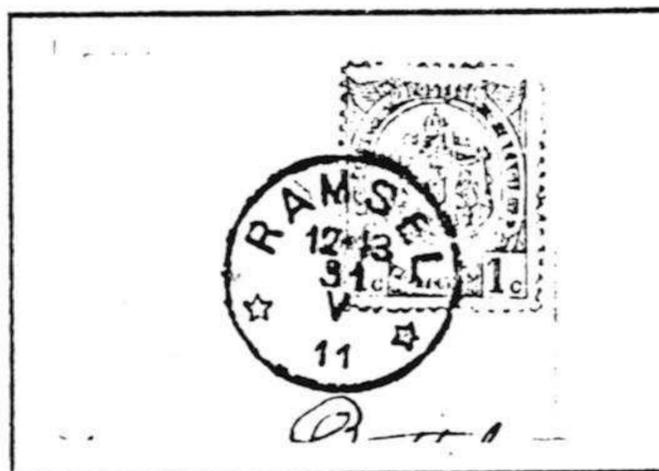


fig. 7

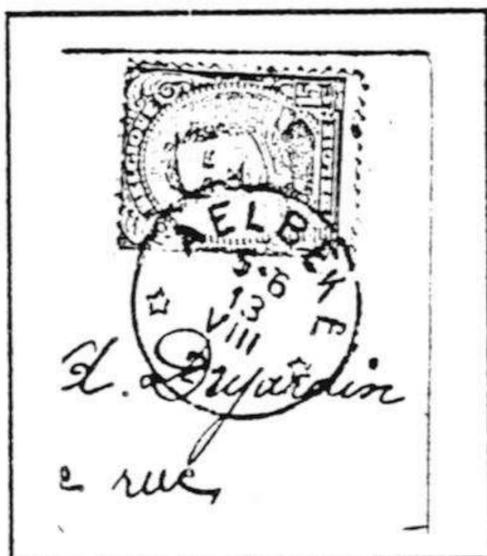


fig. 7



fig. 8



fig. 8

Ce modèle de cachet avec chiffres romains fut utilisé jusqu'en 1952, période à laquelle la plupart des cachets avec la date sur 4 lignes disparurent. Quelques bureaux, dont Veerle, Vliermaal et Welle (fig. 9), utilisèrent ce modèle jusque fin 1953.

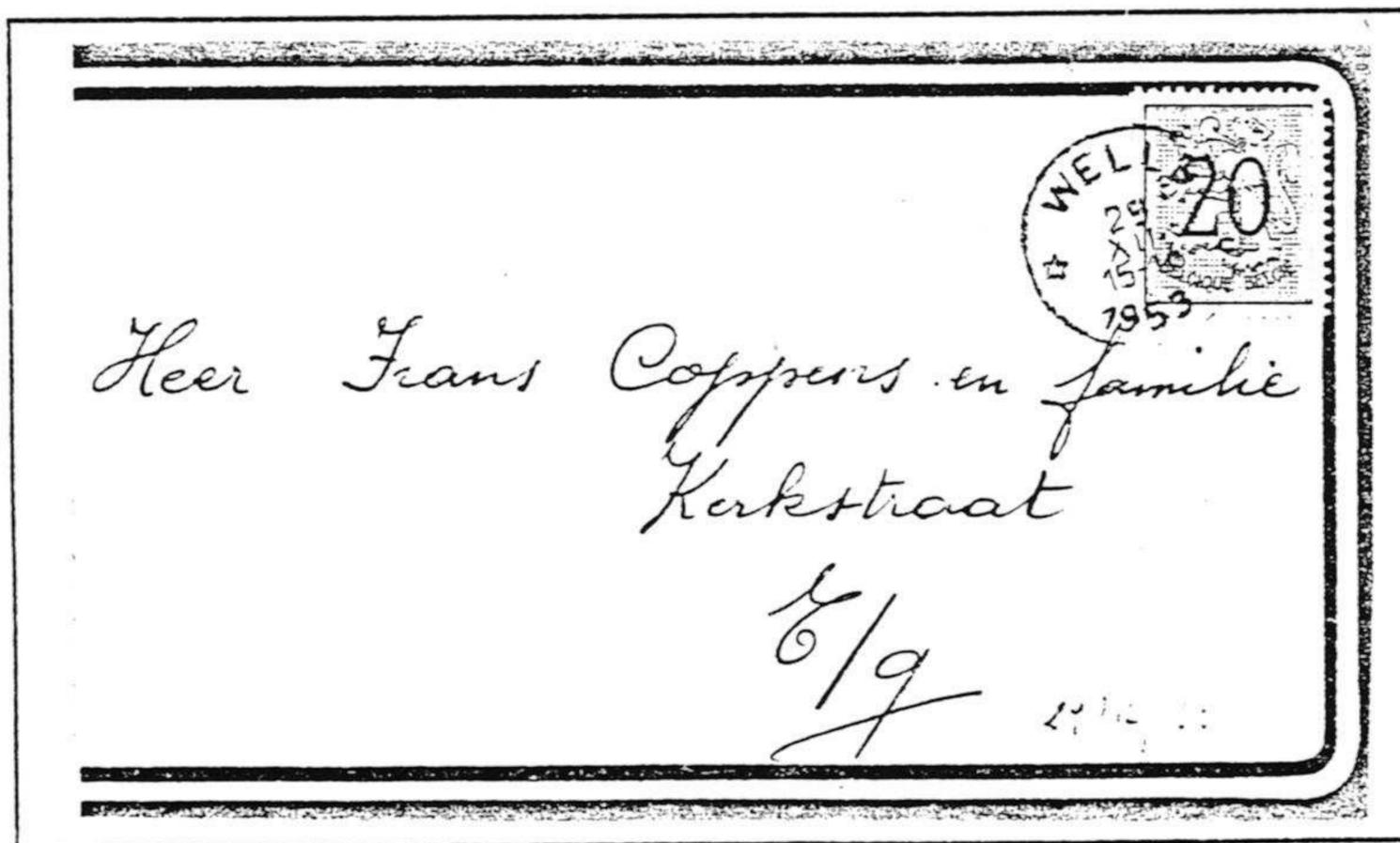


fig. 9

Avec la loi linguistique de 1910, un modèle plus grand de cachet fit son apparition avec un diamètre de 26/28 mm et également 2 étoiles creuses. La date figurait sur un centre amovible et comportait 4 lignes, avec le jour en ordre normal, le mois (en chiffres romains), l'heure et le millésime complet. Suite à une négligence des postiers, apparurent quelques particularités.



fig. 10

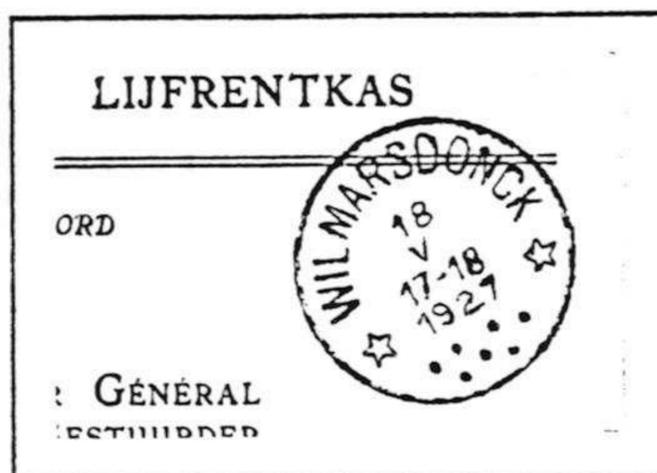


fig. 11

Les cachets suivants peuvent être répertoriés suivant le motif entre les étoiles :

- 1) pas de dessin (fig. 10)
- 2) 7 points (fig. 11)
- 3) 13 points (fig. 12)
- 4) cachets bilingues avec la traduction entre les étoiles (fig. 13)

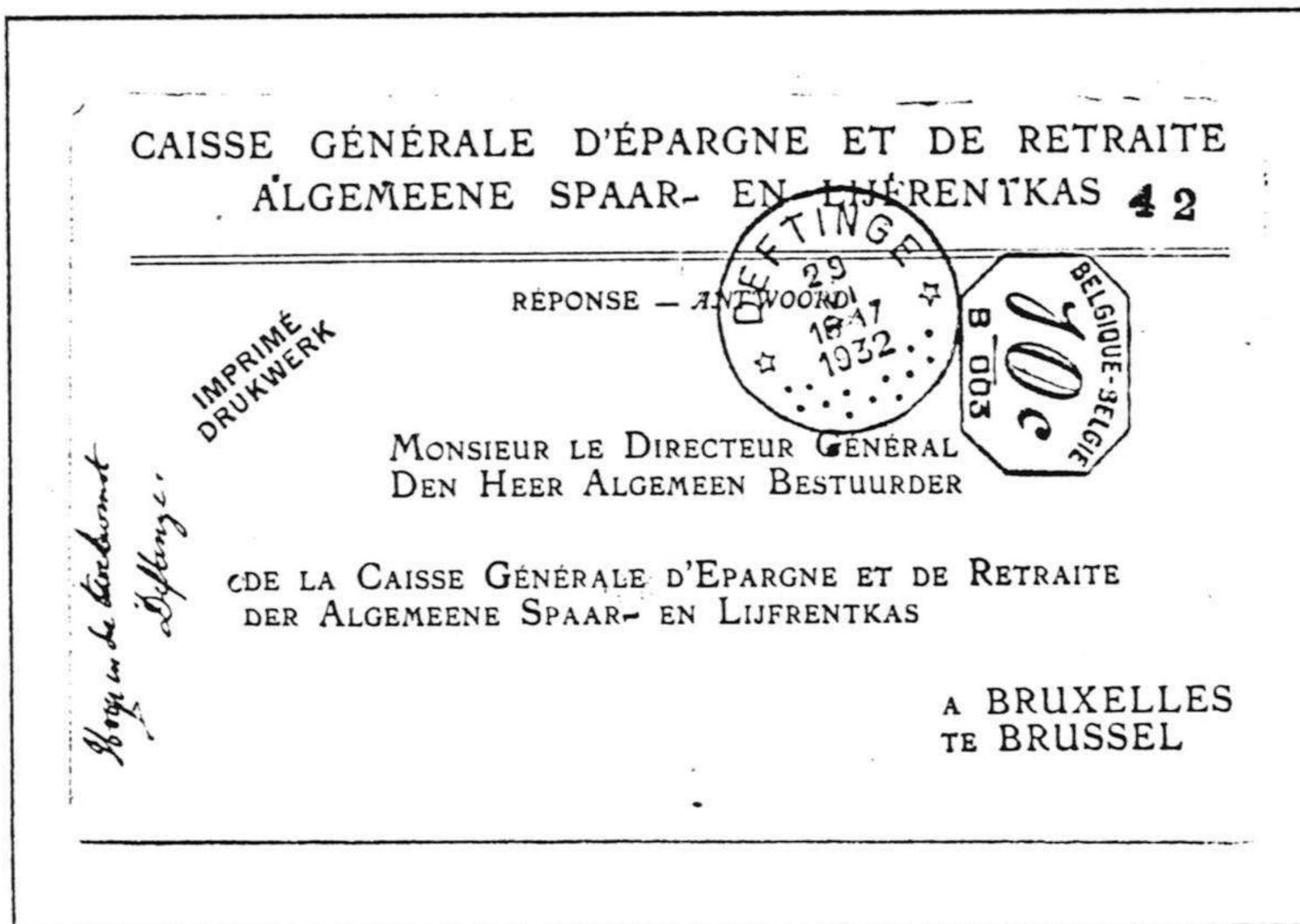


fig. 12



fig. 12



fig. 13



fig. 14

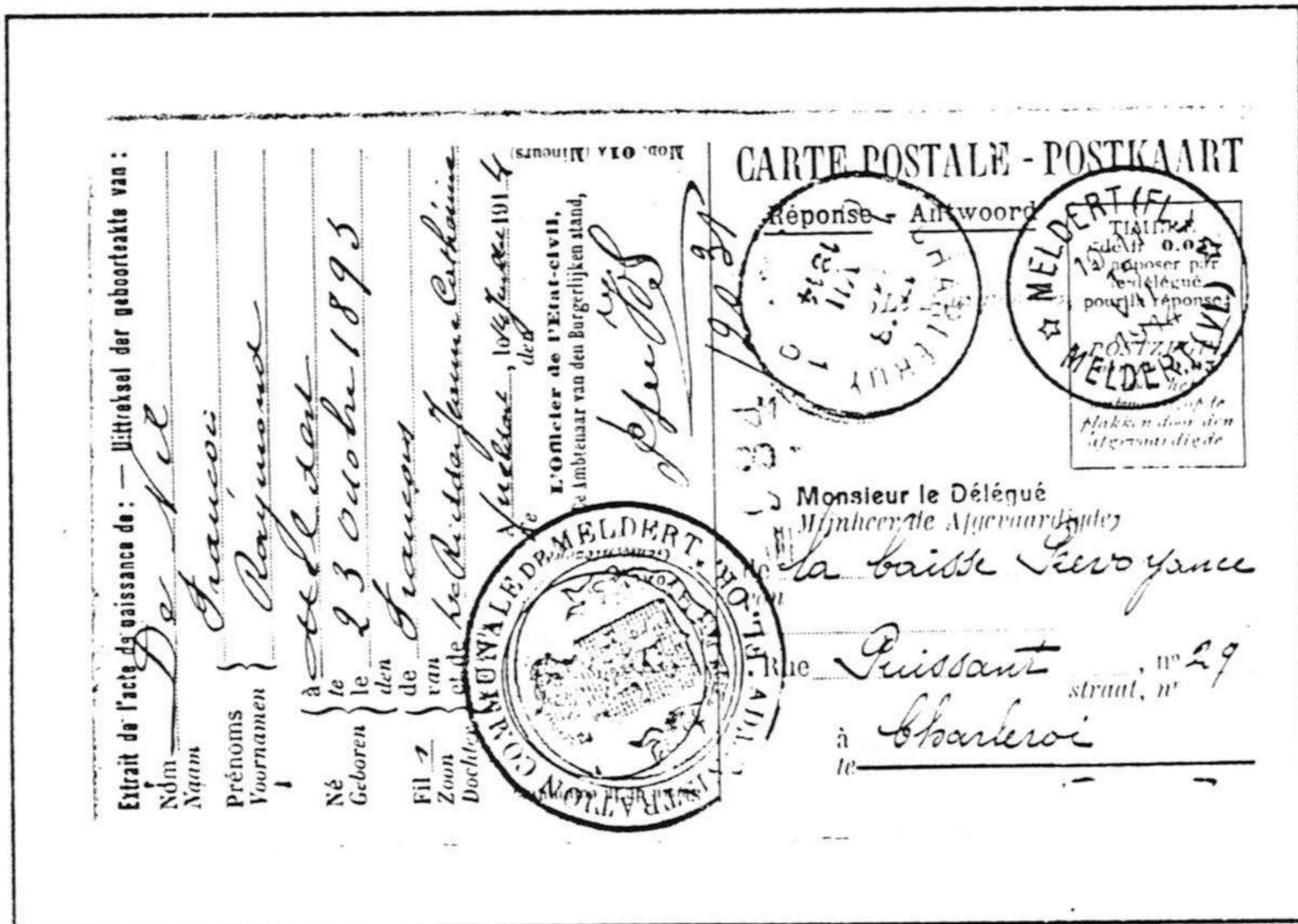


fig. 14

On rencontre quelques exceptions où la traduction figure au dessus, comme Meldert (FL) au dessus et Maldert (VL) en dessous (fig. 14).

Après la première guerre mondiale, apparut un nouveau dessin. Bon nombre de cachets furent perdus ou volés, et pour différentier les nouveaux cachets, il fut placé dans le bas du cachet un triangle noir (fig. 15).

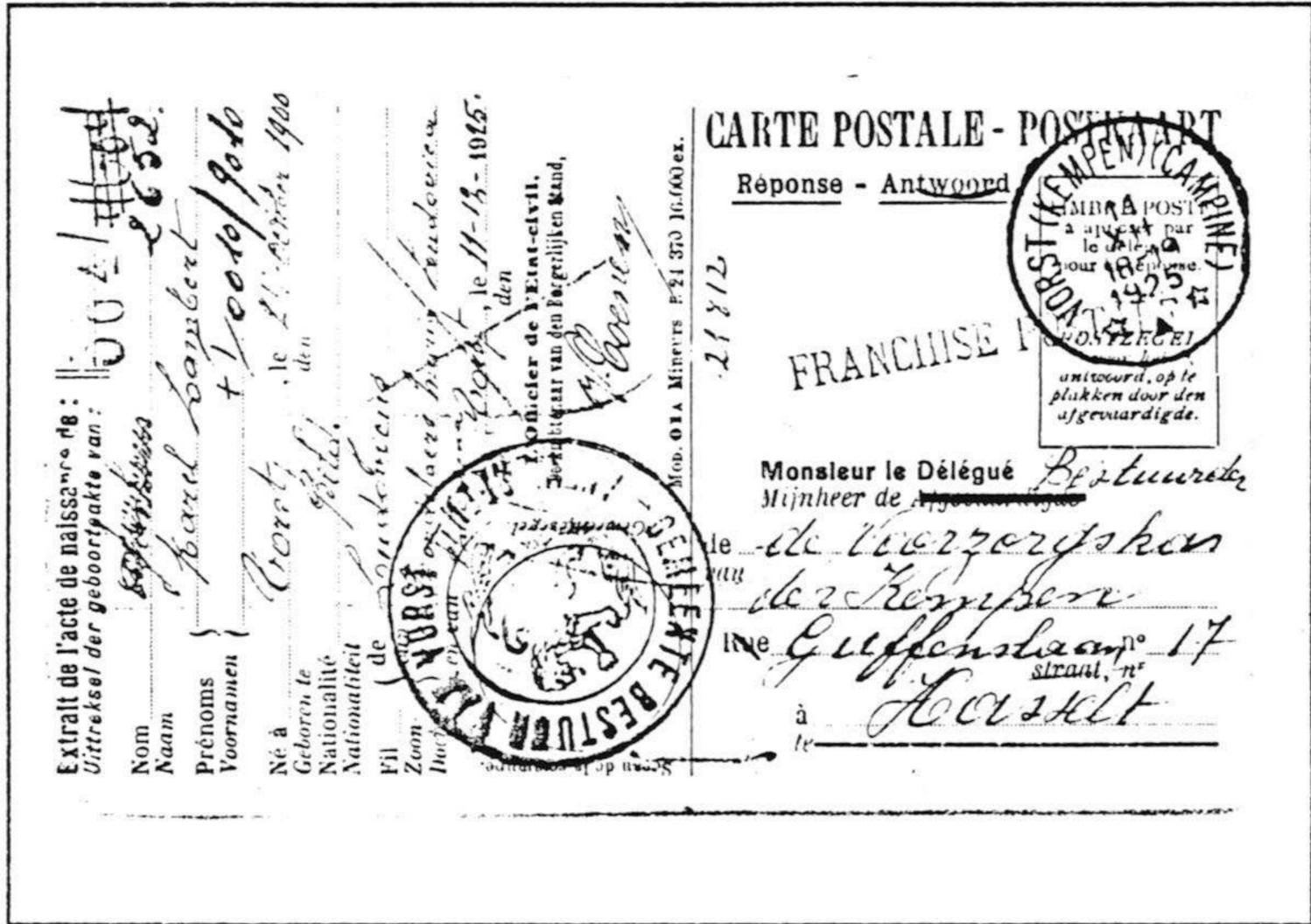


fig. 15

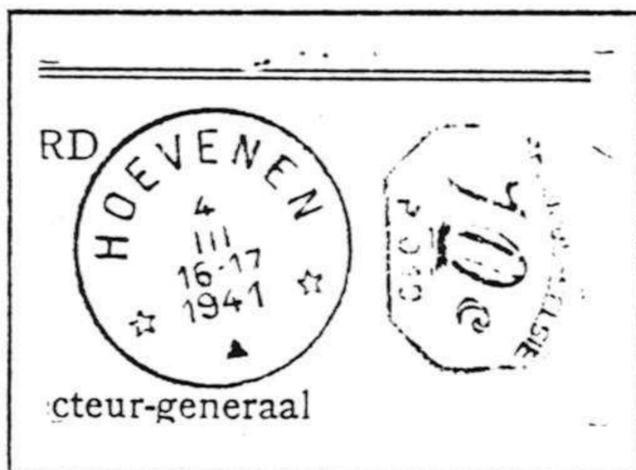


fig. 15

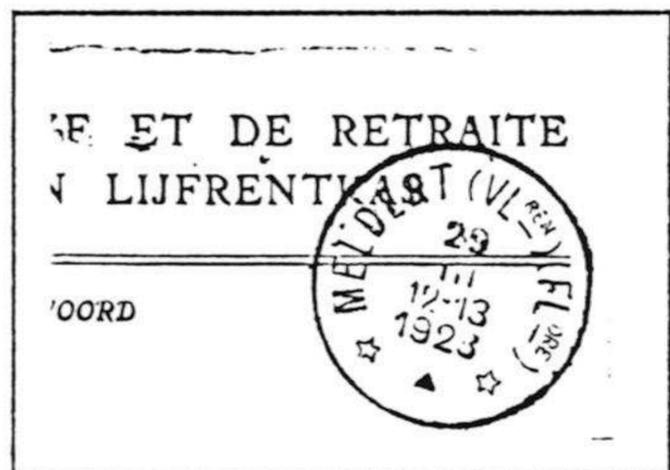


fig. 15

Dans les cachets bilingues avec traduction dans la partie inférieure, une des étoiles fut, dans la plupart des cas, remplacée par le triangle en question (fig. 16), mais parfois, également dans quelques cachets unilingues, comme par exemple dans le cachet de Neerhespen (fig. 17). Ce cachet n'avait, jusqu'il y a peu de temps, pas encore été signalé.

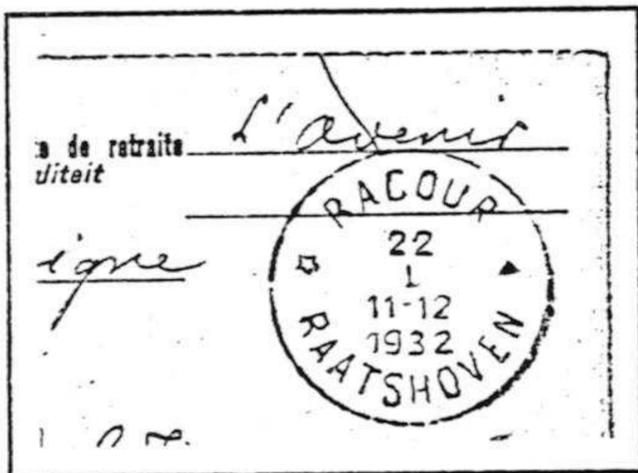


fig. 16

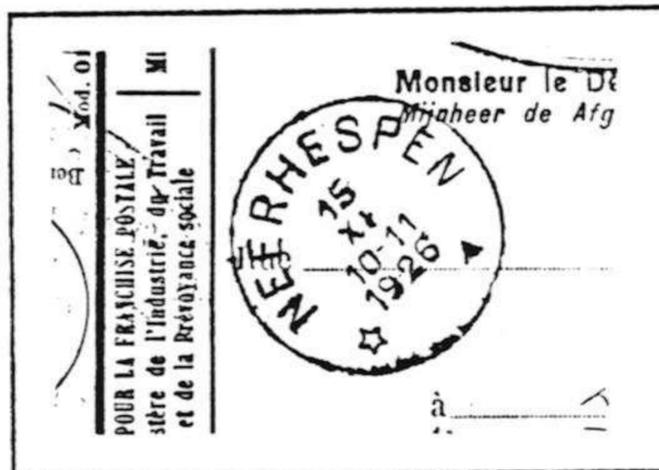


fig. 17

Lors de la loi linguistique de 1932, les cachets bilingues pour les bureaux unilingues furent supprimés. Les dits cachets ne furent pas détruits, mais furent encore utilisés après que l'on ait limé la traduction (fig. 18-19). On peut signaler aussi le cachet de Hondelange qui comprend deux étoiles et deux triangles (fig. 20).

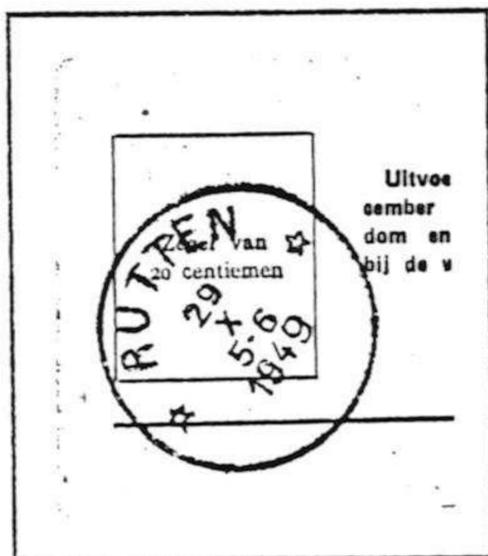


fig. 18

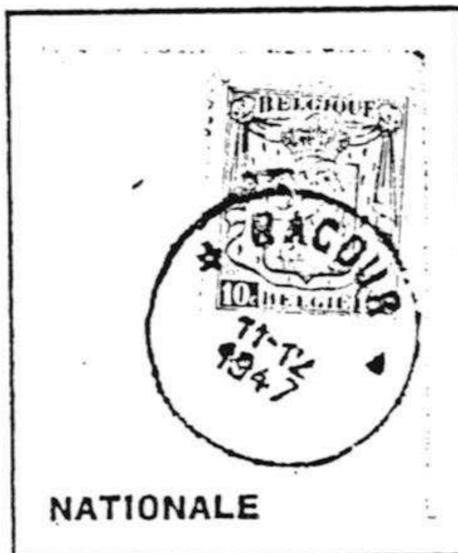


fig. 19

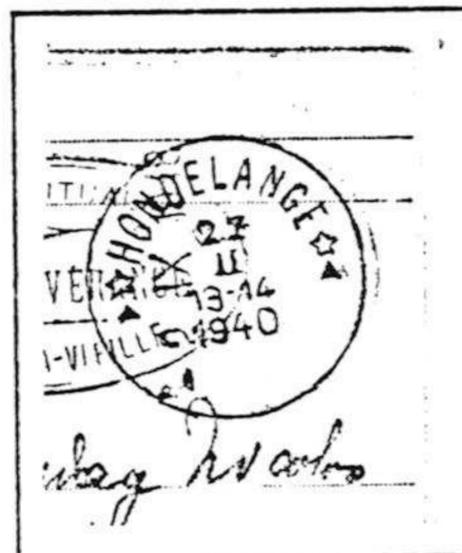


fig. 20

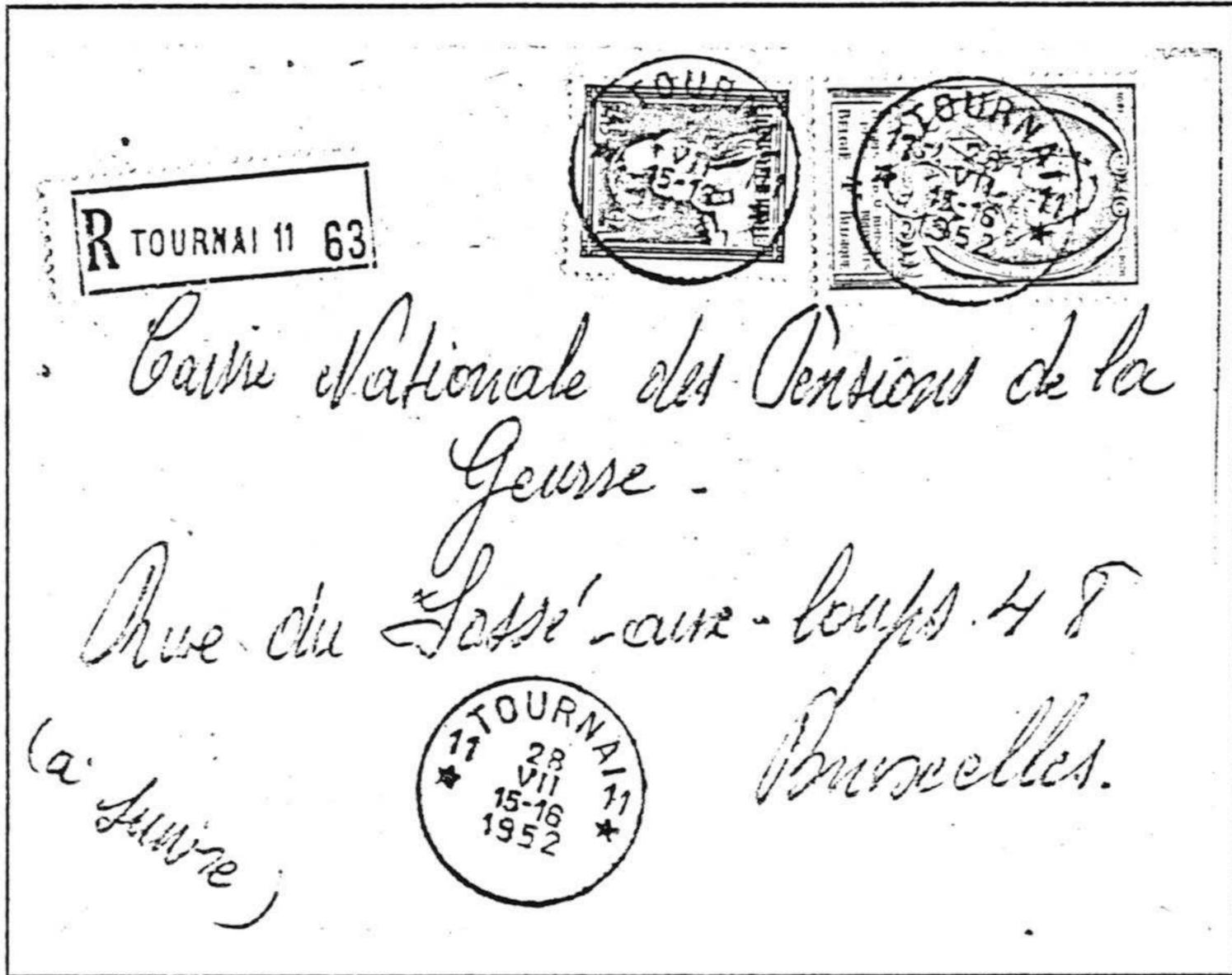


fig. 21

Dès le début des années '20, le même modèle de cachet fut utilisé avec deux étoiles pleines. On peut les classer en 6 modèles suivant le motif présent entre les étoiles pleines : rien (fig. 21), 7 points (fig. 22) 13 points (fig. 23), traduction de la dénomination du bureau (fig. 24), triangle (fig. 25) et traduction limée (fig. 26).

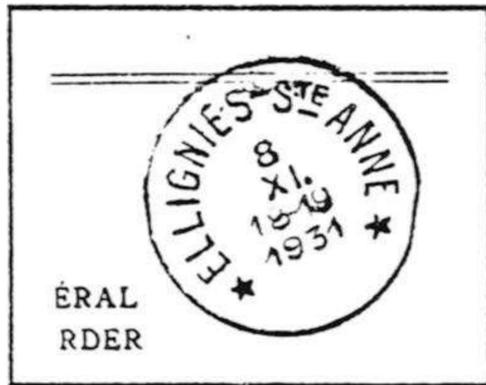


fig. 21

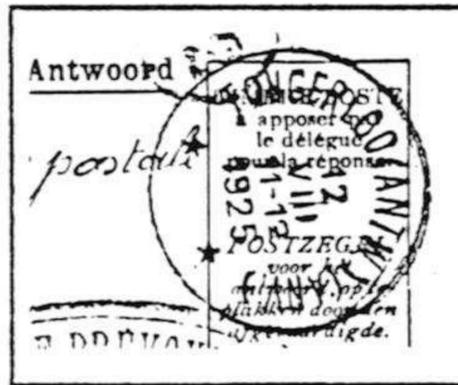


fig. 21

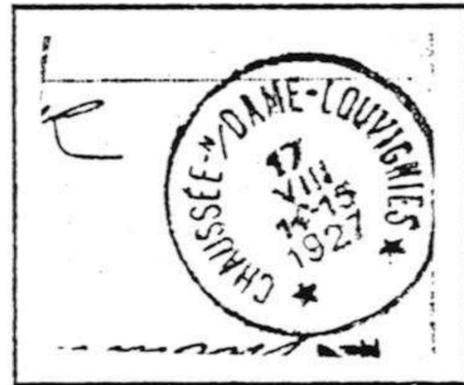


fig. 21

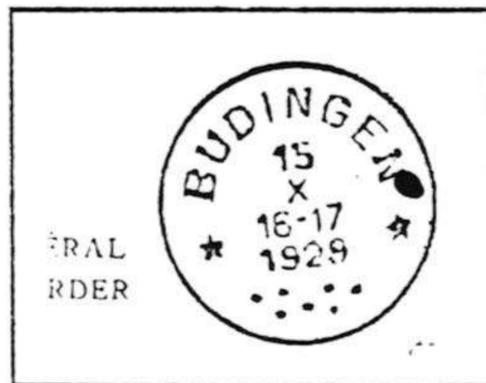


fig. 22



fig. 22

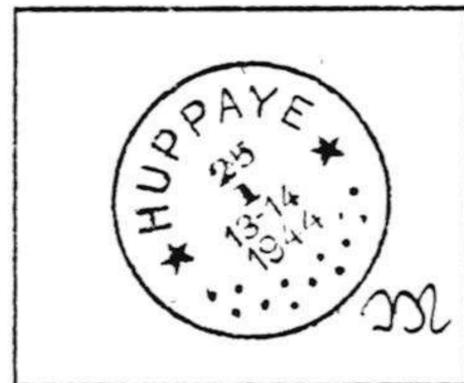


fig. 23

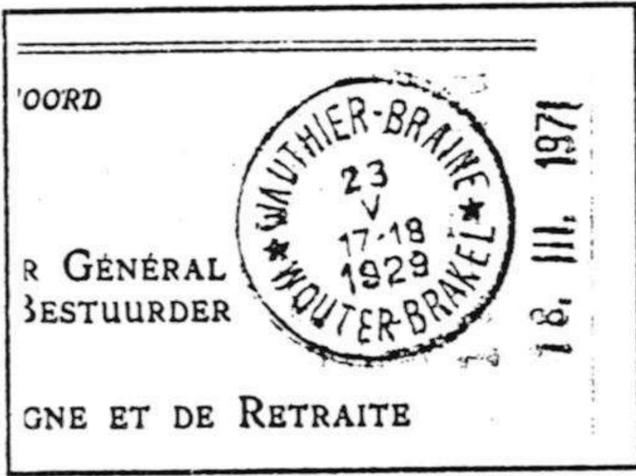


fig. 24

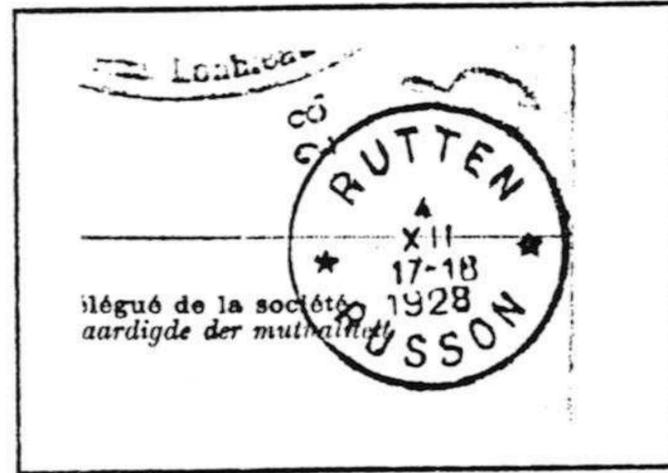


fig. 24

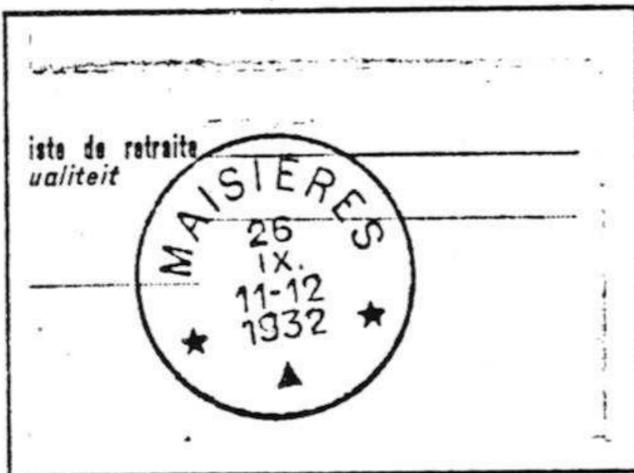


fig. 25



fig. 26

On remarque une curiosité en ce qui concerne ce cachet du bureau de Bertem qui ne comporte qu'une étoile (fig. 27).



fig. 27



fig. 28



fig. 28

Vers la fin des années '20, apparurent des cachets avec un diamètre de 23 mm et deux étoiles pleines (fig. 28). Seulement quelques bureaux utilisèrent ce modèle de cachet.

Avant de cloturer cet article, voici encore quelques particularités de la période postérieure à 1918.

Quand les anciens cachets d'avant-guerre furent réutilisés, quelques bureaux ne possédaient plus de millésime, c'est pourquoi nous trouvons certains cachets avec millésime 19.. (fig. 29), parfois sans millésime (fig. 30), même sans bloc central (fig. 31).

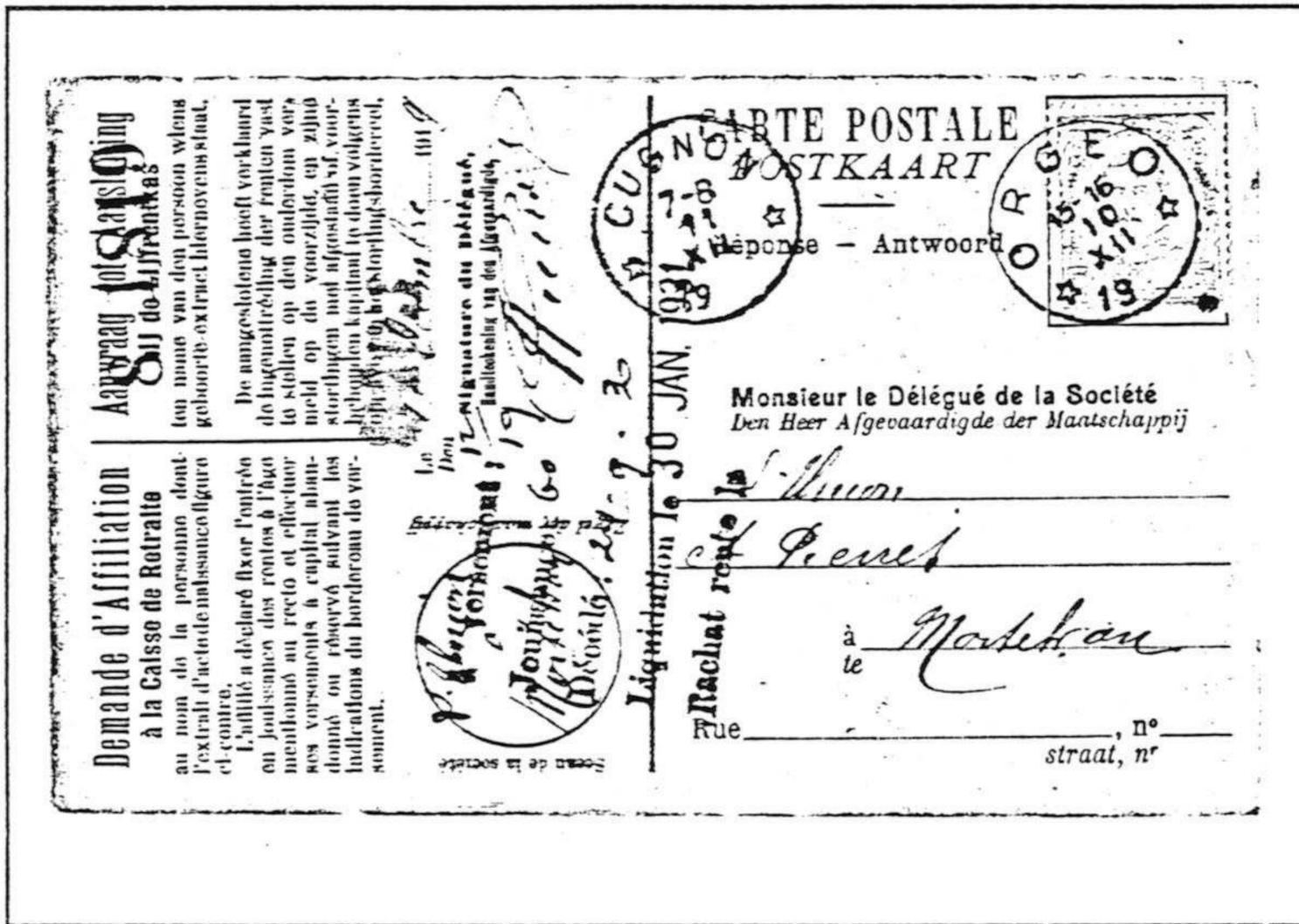


fig. 29



fig. 30

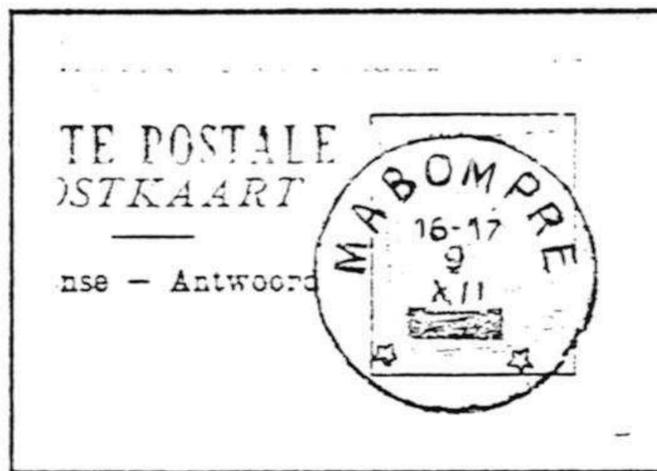


fig. 30

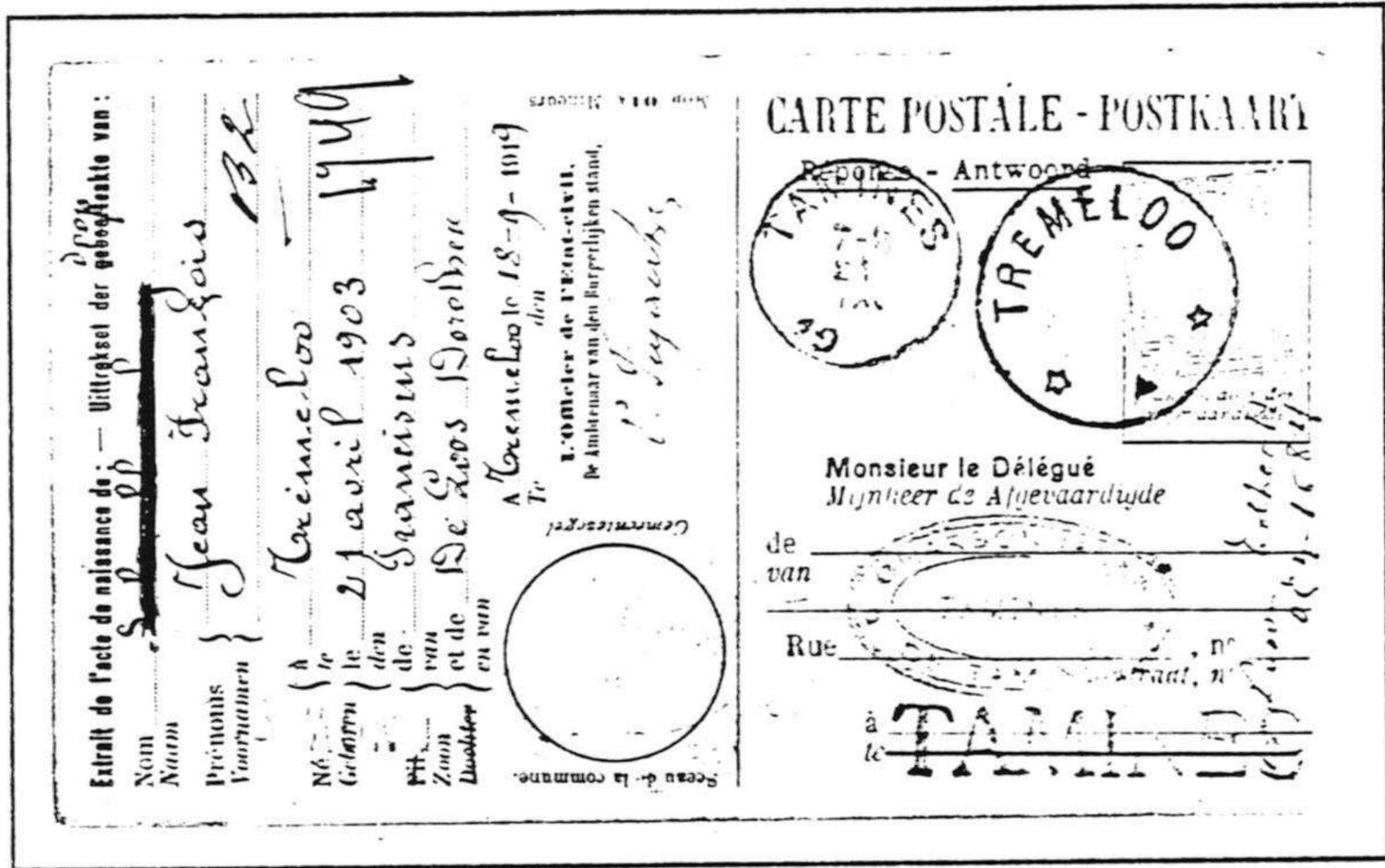


fig. 31

Quelques bureaux principaux ne possédant plus suffisamment de cachets, utilisèrent les cachets des agences postales supprimées, parfois sans modification (fig. 32), parfois après adaptation en limant un des chiffres (fig. 33).

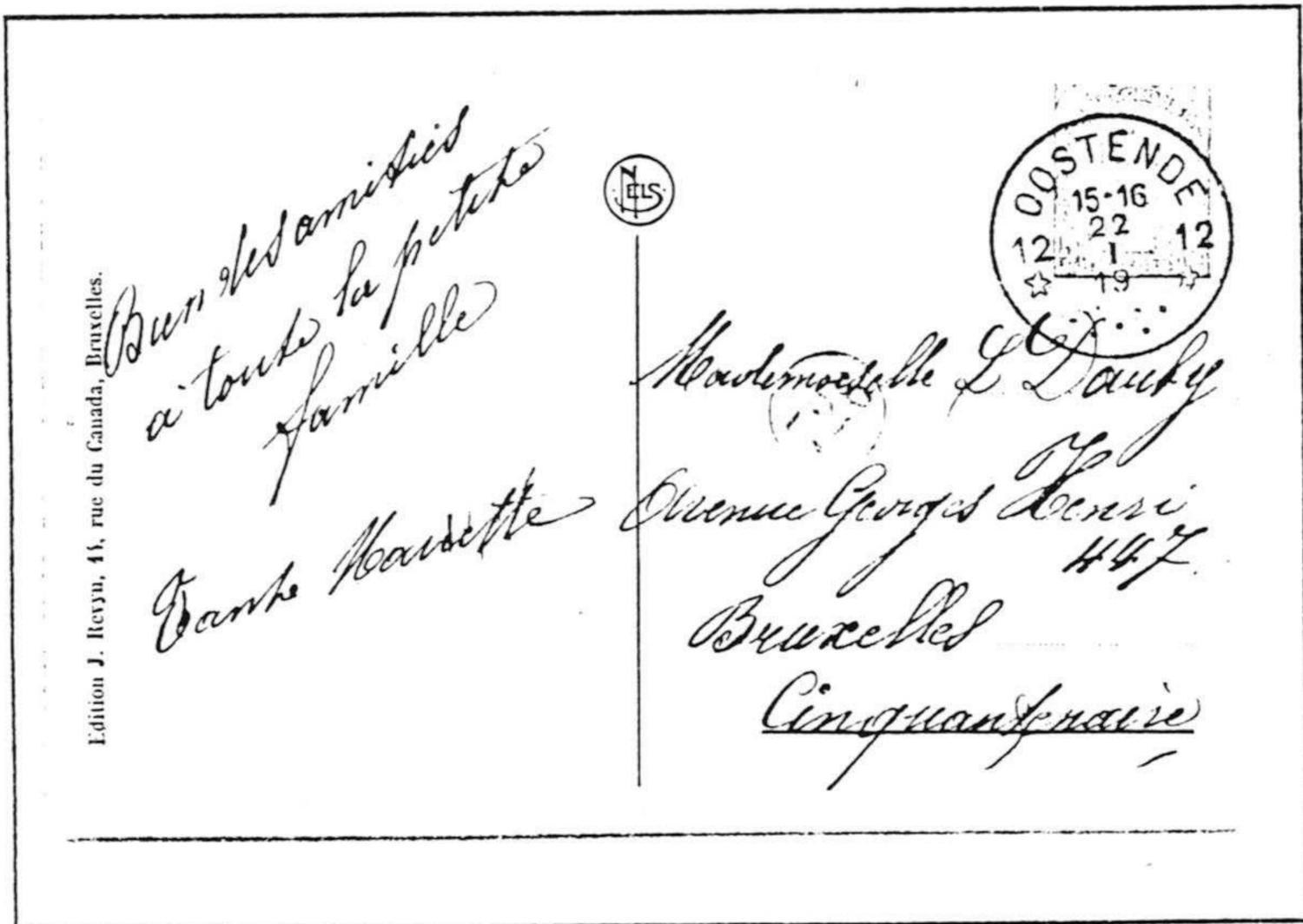


fig. 32



fig. 32

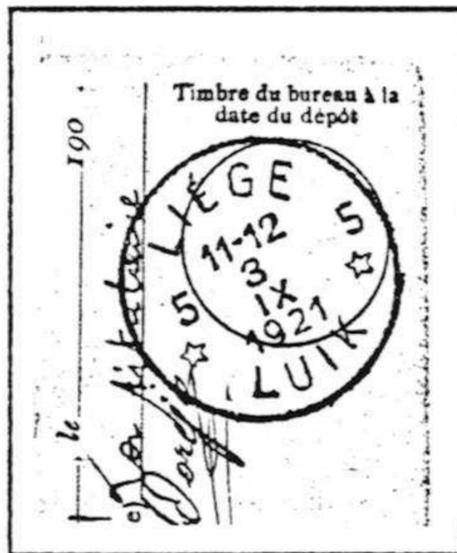


fig. 33



fig. 33

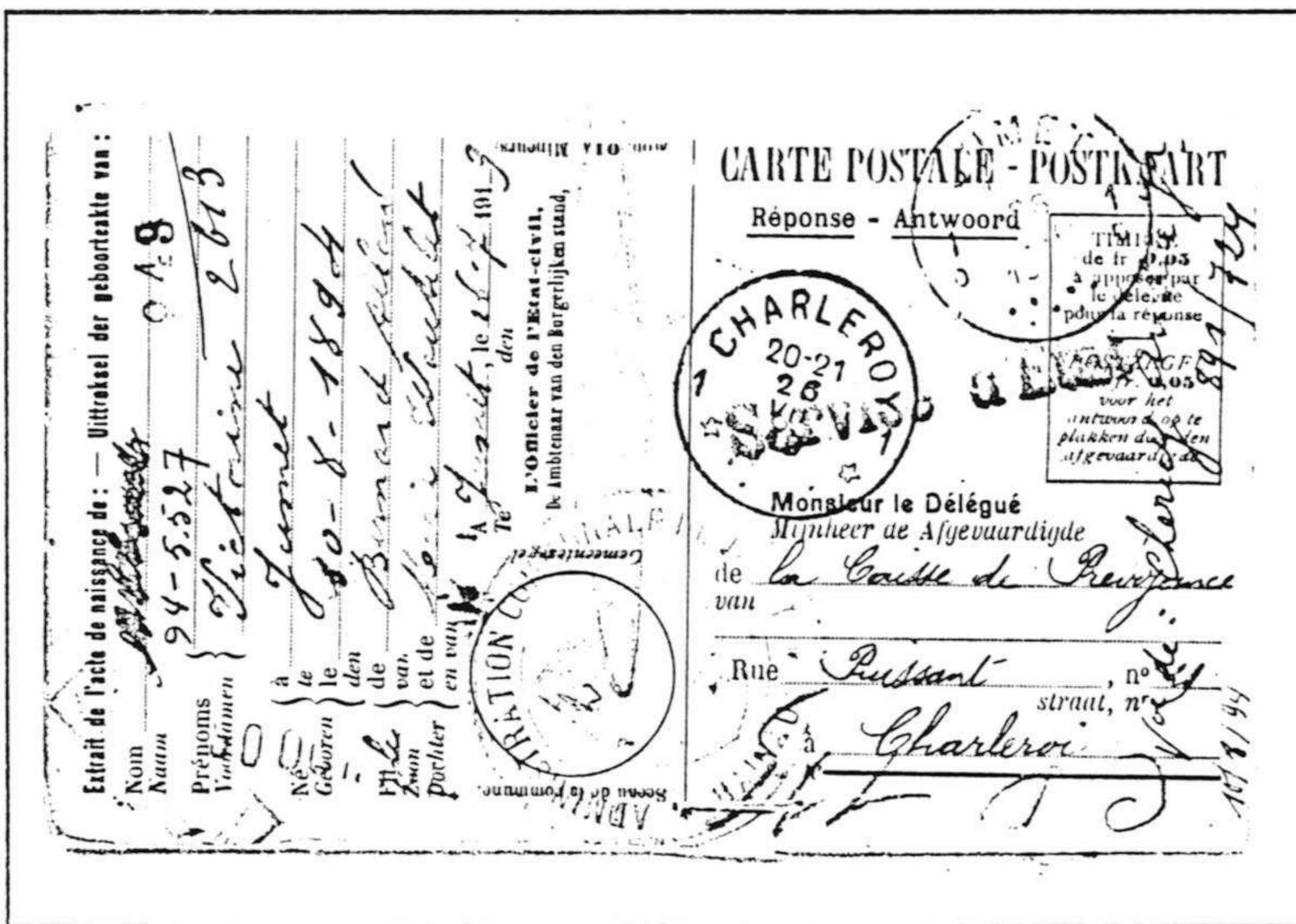


fig. 33

Pour cloturer, une remarque concernant les cachets touristiques d'Arlon (fig. 34) et de Genval (fig. 35) qui possèdent également deux étoiles creuses, mais ces étoiles n'ont rien à voir avec les étoiles dont on parle ici, elles servent seulement d'élément décoratif.

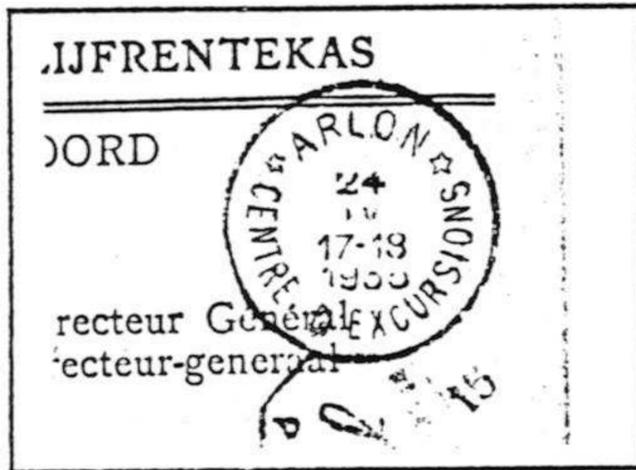


fig. 34



fig. 35

Les cachets avec la date sur seule ligne, qui firent leur apparition avant la seconde guerre mondiale, seront étudiés dans un prochain article.

Bibliographie : - "Les cachets à étoiles des depots-relais, agences postales, dépôts et haltes de facteurs", par H. Herman, J. Smidts et P. Jacquemin.

- "Les oblitérations de l'émission de 1893, appelée 'Fine barbe'" par Eugène Gonze.
